

La religion, le bénévolat et les dons de bienfaisance:

un sommaire

par Kurt Bowen, D. Phil



Canadian Centre for Philanthropy™
Le Centre canadien de philanthropie MC



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien



VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
C A N A D A

Introduction

Le rapport *La religion, le bénévolat et les dons de bienfaisance* porte sur le rôle des communautés confessionnelles dans deux grands domaines : le bénévolat et les dons de bienfaisance.¹

Cette analyse est fondée sur deux sources d'information distinctes. La première est l'*Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation* (ENDBP). Cette enquête, réalisée par Statistique Canada a permis d'interroger 18 000 Canadiennes et Canadiens âgés de 15 ans et plus. L'ENDBP est une collaboration avec Bénévoles Canada, le Centre canadien de philanthropie, Patrimoine canadien, Statistique Canada, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada et de l'Initiative de recherche sur le secteur à but non lucratif de la Fondation Kahanoff. À la suite de cette enquête, Bénévoles Canada a effectué des entrevues et des consultations thématiques en différents endroits du pays pour compléter les données statistiques. L'objectif de Bénévoles Canada était de recueillir directement les propos et commentaires des représentants des communautés confessionnelles canadiennes au sujet de leurs programmes de rayonnement et œuvres de bienfaisance ainsi que du bénévolat afférent.

¹ Le présente résumé est un synopsis d'un rapport plus détaillé et développé. Bien que les éléments essentiels du rapport intégral soient conservés, le lecteur est encouragé à se reporter à ce dernier pour une analyse plus complète des conclusions de l'auteur.

Pourquoi étudier plus particulièrement le secteur confessionnel? Pour les deux grandes raisons suivantes:

Bien que les bénévoles qui sont pratiquants² ne représentent que 14 p. 100 des Canadiennes et Canadiens de plus de 15 ans, ils constituent 43 p. 100 des bénévoles du Canada et effectuent à eux seuls une proportion surprenante de 50 p. 100 de toutes les heures de bénévolat.

Les quelque 32 p. 100 des Canadiennes et Canadiens qui sont pratiquants versent 65 p. 100 de tous les dons charitables. Bien entendu, ce groupe est responsable de 86 p. 100 des dons aux organismes religieux. Toutefois, même dans le secteur non confessionnel, ces Canadiens versent 42 p. 100 de tous les dons directs, qui s'élèvent à 2,1 milliards de dollars.³

Parmi les personnes interrogées au cours de l'enquête, 20 p. 100 assistent à un office religieux chaque semaine et 12 p. 100, une fois par mois. Ensemble, leur nombre atteint le chiffre impressionnant de 7 334 377 Canadiennes et Canadiens de plus de quinze ans. Ces pratiquants sont déjà encadrés par un vaste réseau d'organisme locaux, régionaux et nationaux qui peuvent mobiliser leurs forces rapidement et efficacement. Pour donner une idée de la taille de ce réseau, mentionnons que l'Église catholique romaine, l'Église unie, l'Église baptiste et l'Église pentecôtiste comptent respectivement 5 706, 3 909, 2 435 et 1 441 paroisses, tandis qu'on compte 220 synagogues au pays⁴. Les communautés confessionnelles représentent donc un immense réservoir de bénévoles et de dons de bienfaisance qu'on aurait tort d'ignorer.

Le profil général des Canadiens pratiquants diffère peu de celui des autres Canadiens compte tenu de la taille de leur groupe, et de leur niveau de scolarité et de revenus. Un peu plus de la moitié d'entre eux sont catholiques (52 p. 100). Quatre-vingt-sept pour cent des pratiquants du Québec sont catholiques tandis que cette proportion est de 43 p. 100 dans le reste du Canada. Jusqu'à maintenant, les Églises anglicane et unie dominaient le protestantisme canadien tandis que les Églises presbytérienne et luthérienne jouaient un rôle secondaire. Toutefois, ces protestants libéraux, comme on les surnomme maintenant, ne représentent plus que 20 p. 100 des Canadiens pratiquants. Les protestants dits conservateurs, c'est-à-dire ceux des Églises baptiste, pentecôtiste

² La pratique est mesurée en partant de l'assistance mensuelle ou d'une participation plus fréquente aux offices religieux.

³ Les Canadiennes et Canadiens pratiquants sont ceux qui assistent à un office religieux par semaine ainsi que ceux qui y assistent au moins une fois par mois. Les Canadiens non pratiquants comprennent ceux qui se considèrent comme athées ainsi que ceux qui affichent des croyances religieuses mais n'assistent jamais aux offices.

⁴ 1997 Yearbook of American and Canadian Churches, Nashville, Abingdon Press, p. 248-250.

et autres dénominations évangéliques forment un groupe de taille presque identique avec 18 p. 100 des Canadiens pratiquants. Les protestants conservateurs ont une vision d'évangélisation et visent donc la transformation individuelle tandis que les protestants libéraux sont ouverts à d'autres voies de grâce et soutiennent la nécessité d'une réforme sociale. Sept pour cent des Canadiens pratiquants ne sont pas chrétiens. On y retrouve plusieurs dénominations religieuses dont les bouddhistes, les hindous, les musulmans, les sikhs et quelques groupes du nouvel âge.

Qu'avons-nous découvert sur le secteur religieux et le bénévolat?

L'*Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation* démontre de manière indiscutable que les Canadiennes et Canadiens qui assistent régulièrement à des offices religieux sont plus portés à faire du bénévolat.

Près de la moitié, c'est-à-dire 47 p. 100, des Canadiens qui assistent à un office religieux par semaine ont fait du bénévolat; ce pourcentage chute à 36 p. 100 pour ceux qui assistent à un office religieux par mois; à 28 p. 100 pour ceux qui y assistent peu fréquemment et à 26 p. 100 pour ceux qui n'assistent à aucun office religieux.

Non seulement les Canadiens pratiquants se portent-ils bénévoles plus souvent, ils y consacrent également plus d'heures.

Les Canadiens pratiquant sur une base hebdomadaire consacrent en moyenne 197 heures par année au bénévolat, une moyenne passablement plus élevée que ceux qui n'assistent à aucun office et dont la moyenne annuelle s'élève à 135 heures.

L'Enquête révèle des variations prévisibles des pratiques du bénévolat en fonction de l'âge, du revenu et du niveau de scolarité. Cependant, dans chaque catégorie, les Canadiens pratiquants font davantage de bénévolat.

Si tous les Canadiennes et Canadiens faisaient autant de bénévolat que les pratiquants, le nombre de bénévoles canadiens augmenterait de 35 p. 100, pour passer de 7,4 à 9,9 millions et le nombre total d'heures de bénévolat passerait de 1,1 à 1,7 milliard, soit une augmentation de 59 p. 100. Par contre, si tous les Canadiens imitaient les non-pratiquants, le nombre de bénévoles chuterait à 6 millions et le nombre d'heures de bénévolat à 0,8 milliard.

L'Enquête a permis d'éliminer le mythe selon lequel les pratiquants ne font du bénévolat qu'au sein du secteur religieux. Selon l'Enquête, les Canadiens pratiquants font 79 p. 100 de leur bénévolat à

l'extérieur de leur secteur religieux. Même parmi les 73 p. 100 de pratiquants hebdomadaires qui font du bénévolat, un peu plus de la moitié (c'est-à-dire 55 p. 100) le font au sein d'organismes non confessionnels. Néanmoins, les Canadiens non pratiquants consacrent plus d'heures à du bénévolat au sein d'organismes non religieux (132 heures) que les pratiquants hebdomadaires (113 heures). Toutefois, le taux élevé de bénévolat parmi les pratiquants font qu'ils accomplissent plus d'heures de bénévolat au sein des organismes non religieux (40 p. 100) que les non-pratiquants (38 p. 100) malgré leur nombre.

Qu'avons-nous découvert sur le secteur religieux et les dons de bienfaisance?

Chaque année, les pratiquants hebdomadaires donnent en moyenne quatre fois plus que les non-pratiquants (551 \$ contre 126 \$) qui forment 42 p. 100 de la population. Les dons des pratiquants ne se limitent pas au secteur religieux, bien au contraire. Les pratiquants hebdomadaires versent en moyenne 154 \$ par année à des organismes non confessionnels, soit 47 p. 100 de plus que la moyenne de 105 \$ versés par les non-pratiquants aux mêmes organismes.

En bref, les quelque 20 p. 100 des Canadiennes et Canadiens qui sont des pratiquants hebdomadaires sont responsables de 53 p. 100 de tous les dons de bienfaisance au Canada.

Si tous les Canadiennes et Canadiens donnaient avec autant de générosité que les pratiquants hebdomadaires, la valeur totale des dons aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif doublerait pour atteindre 10 milliards de dollars. Toutefois, ce total chuterait à 2,3 milliards de dollars si tous les Canadiens donnaient comme les non-pratiquants.

Constatations

Dans nos rencontres avec les communautés confessionnelles un peu partout au pays, nous avons fait plusieurs constatations d'ordre général qui méritent notre attention. Les voici :

- La majorité des communautés confessionnelles soulignent l'obligation morale d'aider son prochain et de donner aux démunis.

- Les communautés confessionnelles possèdent et entretiennent une infrastructure imposante d'églises, de salles communautaires, de cuisines et autres salles de réunion qu'elles offrent aux organismes de service et de bénévolat dans chaque région et quartier du Canada.
- Les quelque 24 000 membres professionnels du clergé des différentes communautés confessionnelles du Canada sont des conseillers expérimentés auxquels s'adressent souvent les Canadiennes et Canadiens en période difficile.
- Les bénévoles des communautés confessionnelles font la cuisine, nettoient, recueillent des fonds, tondent le gazon, entretiennent des édifices vieillissants, siègent à des comités, offrent de l'éducation religieuse, aident aux offices religieux et se rencontrent pour partager des repas et la compagnie des autres. Malgré l'apparente simplicité de ces tâches, ces bénévoles aident ainsi à maintenir les installations physiques, les ressources matérielles et humaines ainsi que les valeurs qui aident aux gens dans le besoin. Leurs efforts sont indissociables des activités de bénévolat et d'œuvres de bienfaisance.

Sans l'apport des communautés confessionnelles, notre réseau d'organismes sans but lucratif et d'œuvres de bienfaisance connaîtrait une diminution marquée de leurs activités, au détriment de tous les Canadiennes et Canadiens.

Nous offrons les suggestions suivantes pour stimuler la discussion et l'action :

- De nombreux organismes des communautés confessionnelles qui apportent leur secours aux sans-abris, aux personnes âgées et autres se sont montrés intéressés à partager leur expérience avec d'autres communautés confessionnelles et à mieux coordonner leurs activités. Tous ces organismes ont précisé qu'ils ne veulent pas qu'on leur impose un autre palier bureaucratique; ils souhaitent simplement disposer d'un forum pour échanger des idées et des informations. Les bureaux de bénévolat des grands centres urbains devraient envisager d'établir ce processus. Ailleurs, les conseils des églises locaux pourraient jouer un rôle plus efficace.
- À quelques exceptions près, les dirigeants et membres du clergé connaissent très mal les organismes de bénévolat de leur région et communiquent peu avec eux.

- Les communautés confessionnelles ne veulent pas que des représentants d'organismes externes viennent prendre la parole aux principaux offices religieux hebdomadaires qui doivent être consacrés au culte. Toutefois, la plupart des membres du clergé ont indiqué qu'ils seraient heureux d'ajouter une annonce ou un appel aux bénévoles dans le bulletin qui est distribué aux fidèles.

Conclusion

L'influence des communautés confessionnelles dans notre vie quotidienne est phénoménale. Nos filles et nos fils vont à leurs rencontres de guides et de scouts dans les sous-sols d'églises. Nous bénéficions des conseils de prêtres en situation difficile, de repas ou d'un abri durant une crise. L'existence et le fonctionnement d'une quantité d'organismes, de programmes et d'activités dépendent de l'argent, du temps et des installations fournis par les pratiquants des églises, synagogues et autres lieux de culte. Et pourtant, cette générosité est tenue pour acquise dans notre inconscient collectif. Par-dessus tout, cette enquête nous rappelle et nous révèle la richesse de cette ressource inestimable.

Nous devons toutefois craindre les constatations de Reginald Bibby, un expert reconnu du domaine, qui cite des sondages démontrant que le nombre de Canadiennes et Canadiens pratiquant sur une base hebdomadaire a chuté de 53 p. 100 en 1957 à 23 p. 100 en 1990. Ce pourcentage a continué sa chute au cours des années 90, quoique à un rythme moins rapide. Puisqu'on note une corrélation entre la pratique religieuse, et le bénévolat et les dons de bienfaisance, cette baisse de l'activité religieuse risque fort de provoquer une diminution du bénévolat et des dons au Canada. Nous devrions certainement nous soucier davantage de l'inestimable contribution faite par les communautés confessionnelles, profiter de tout leur potentiel et partager leurs préoccupations envers la régression de leurs rôles au sein de notre société.

Veillez noter que les opinions et les interprétations analytiques des auteurs sont uniquement les leurs et ne représentent pas nécessairement la position ou les politiques du Centre canadien de philanthropie ou de Bénévoles Canada.